

FOYER NOTRE DAME DES SANS ABRI

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

3 rue Père Chevrier

69007 LYON

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

FOYER NOTRE DAME DES SANS ABRI

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

3 rue Père Chevrier
69007 LYON

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'assemblée générale de l'association FOYER NOTRE DAME DES SANS ABRI

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association FOYER NOTRE DAME DES SANS ABRI relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 16 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au COVID- 19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 16 avril 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 11 mai 2020

Le commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES



Nathalie LORENZO CASQUET

COMPTES ANNUELS

Bilan

Compte de résultat

Annexe

Bilan Actif

		31/12/2019			31/12/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	295 232	190 961	104 271	142 198
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	18 534		18 534	18 534
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	6 794 466		6 794 466	6 794 466
	Constructions	16 752 731	7 052 239	9 700 493	10 260 188
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	1 225 480	1 041 749	183 730	247 549
	Autres immobilisations corporelles	17 206 021	13 845 308	3 360 712	3 586 804
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours	86 565		86 565	41 894
	Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	3 844 740		3 844 740	3 834 740	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	12 224 694		12 224 694	13 698 058	
Prêts	4 500 651		4 500 651	4 899 698	
Autres immobilisations financières	301 874		301 874	265 397	
	TOTAL (I)	63 250 987	22 130 257	41 120 730	43 789 525
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	3 521		3 521	
CREANCES (3)					
Créances usagers et comptes rattachés	164 374	49 642	114 733	88 669	
Autres créances	2 514 898		2 514 898	2 298 717	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	2 352 227		2 352 227	4 338 793	
DISPONIBILITES	9 211 875		9 211 875	4 571 058	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	161 072		161 072	113 651
	TOTAL (II)	14 407 967	49 642	14 358 325	11 410 888
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	77 658 954	22 179 899	55 479 055	55 200 413
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			703 345	593 137
	(3) dont à plus d'un an				
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents 6 010 336 - autorisés par l'organisme de tutelle					
Dons en nature restant à vendre 41 063					

Bilan Passif

		31/12/2019	31/12/2018
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	37 856 042	37 856 042
	Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables	883 360	883 360
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	7 414 273	6 881 881
	Résultat de l'exercice	377 442	532 391
	Total des fonds propres	45 647 757	45 270 315
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
- Apports			
- Legs et donations	7 622	7 622	
- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables			
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Droits des propriétaires			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	761 811	842 066	
Provisions réglementées			
Total des autres fonds associatifs	769 433	849 689	
Total des fonds associatifs	46 417 191	46 120 004	
Provisions	Provisions pour risques	331 962	765 656
	Provisions pour charges	653 157	627 974
	Total des provisions	985 119	1 393 630
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés	783 883	789 507
Total des fonds dédiés	783 883	789 507	
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 721 175	4 023 516
	Emprunts et dettes financières divers	51 933	41 722
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	965 437	922 487
	Dettes fiscales et sociales	1 355 569	1 491 582
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	267 661	32 274	
Produits constatés d'avance	931 088	385 692	
Total des dettes	7 292 863	6 897 272	
	Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF		55 479 055	55 200 413
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		377 442,13	532 391,30
(1) Dont à moins d'un an		3 886 440	3 088 358
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			245

Compte de Résultat 1/2

		31/12/2019	31/12/2018
		12 mois	12 mois
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	Ventes de marchandises	3 298 132	3 168 088
	Production vendue (Biens)		
	Production vendue (Services et Travaux)	768 246	583 475
	Montant net du chiffre d'affaires	4 066 378	3 751 563
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	13 015 310	12 732 317
	Dons	1 661 576	1 467 703
	Cotisations		
	Legs et donations	42 658	55 996
	Produits liés à des financements réglementaires	178 828	265 439
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	399 325	989 020
	Autres produits	10 269	4 976
Total des produits de fonctionnement		19 374 344	19 267 014
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	8 857 838	8 661 196
	Impôts, taxes et versements assimilés	948 780	824 309
	Salaires et traitements	7 156 693	6 761 422
	Charges sociales	2 332 460	2 586 788
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	1 456 895	1 559 620
	Dotation aux provisions	258 709	273 869
Autres charges	139 711	82 648	
Total des charges de fonctionnement		21 151 087	20 749 852
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT COURANT		(1 776 743)	(1 482 838)

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2019	31/12/2018
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT COURANT		(1 776 743)	(1 482 838)
Opéra. comm.	Excédent attribué ou insuffisance transférée Insuffisance supportée ou excédent transféré	10 269	4 976
PRODUITS FINANCIERS	De participations D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	462 159 20 924	489 019 30 492
Total des produits financiers		483 083	519 511
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements et aux dépréciations Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	28 739	31 267
Total des charges financières		28 739	31 267
RESULTAT FINANCIER		454 345	488 244
RESULTAT COURANT		(1 312 130)	(989 618)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	1 160 176 4 028 897 450 269	1 766 945 95 625
Total des produits exceptionnels		5 639 341	1 862 570
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements et aux dépréciations	352 713 3 507 092 16 575	58 567 14 016 190 510
Total des charges exceptionnelles		3 876 380	263 093
RESULTAT EXCEPTIONNEL		1 762 961	1 599 477
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES (+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		63 121	72 492
TOTAL DES PRODUITS		25 496 768	21 649 094
TOTAL DES CHARGES		25 119 326	21 116 703
EXCÉDENT ou DÉFICIT		377 442	532 391
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		PRODUITS	CHARGES
Bénévolat		5 174 201	
Prestations en nature			
Dons en nature		836 135	
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			836 135
Prestations			
Personnel bénévole			

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de l'Association : Foyer Notre Dame des Sans-Abri.

Le bilan de l'exercice présente un total de **55 479 055** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total de **produits** de **25 496 768** euros et un total de **charges** de **25 119 326** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **377 442** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2019** et finit le **31/12/2019**.
Il a une durée de **12** mois.

Les notes des tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 16/04/2020 par les dirigeants de l'Association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31 Décembre 2019 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du plan comptable du secteur (PC général règlement n° 99-03 du CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base:

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'Association FOYER NOTRE DAME DES SANS-ABRI également nommée FNDSA a été fondée en 1950 et déclarée à la Préfecture du Rhône le 24 Mai 1950, comme association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901 et reconnue d'utilité publique par décret du 15 Mars 1957.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels	1 à 3 ans
Constructions	20, 30 et 40 ans
Aménagements et installations	5 – 10 et 20 ans
Matériel et outillage	5 à 10 ans
Matériel de bureau et matériel informatique	3 à 5 ans
Mobilier	10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations financières

Les titres de participations ainsi que les autres titres immobilisés sont évalués à leur prix d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Une comparaison est effectuée en fin d'exercice par rapport à leur valeur d'utilité.

Une dépréciation est comptabilisée si cette valeur d'utilité est, à la date de clôture, inférieure à leur valeur d'acquisition.

Titres de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est constituée si le cours à la fin de l'exercice est inférieur au prix d'achat.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'Association.

Autres postes

- Stocks des Bric à Brac :
Les vêtements et autres objets reçus des donateurs ne sont pas valorisés. S'agissant d'articles d'occasion, ils ne peuvent être estimés avec précision.
- Bénévolat :
Le temps offert par les nombreux bénévoles n'est pas valorisé dans les comptes annuels. Sa valorisation est indiquée en pied de Compte de Résultat.
- Information sur les fonds dédiés :
Les fonds dédiés aux investissements sont en provenance de legs et seront affectés à des investissements futurs.
Les fonds affectés à « Insertion Professionnelle » sont en provenance de l'opération « Les Arbres de la Solidarité ».
- Information sur les subventions d'investissement :
Les subventions d'investissements sont reprises au fur et à mesure des amortissements des immobilisations rattachées.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

Règles et Méthodes Comptables

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Les événements liés à la pandémie de coronavirus survenus depuis l'arrêté des comptes au 31/12/2019, et plus particulièrement les mesures de confinement applicables depuis mars 2020, amènent à mentionner les changements opérés par le FOYER pour faire face à cette crise et leurs impacts sur les comptes du prochain exercice clos.

En effet, l'Association a été contrainte d'adapter rapidement ses activités et son organisation en se recentrant sur les fonctions vitales de l'hébergement. Un plan de continuité d'activité a été mis en œuvre permettant le redéploiement des salariés sur les sites nécessitant des renforts.

Si à ce jour, la continuité d'exploitation de l'Association n'est pas compromise, il n'en demeure pas moins que l'exposition de la structure aux risques du COVID-19 n'est pas sans conséquence et qu'elle a conduit la Direction du FOYER à démarrer un travail de recensement et d'évaluation des impacts budgétaires afin de développer une vision aussi complète que possible de la situation. Il est donc important de mentionner :

- La fermeture des activités solidaires du FOYER qui réduira significativement les recettes de l'Association sur l'exercice 2020.
- L'arrêt des activités d'insertion professionnelle depuis le début du confinement, à l'exception de l'atelier nettoyage/buanderie, qui a entraîné la mise au chômage technique d'une grande partie des salariés en insertion.
- Des renforts humains pour pallier les absences et apporter des compétences médicales sur tous les sites d'hébergement qui généreront des coûts supplémentaires en termes de masse salariale.
- Une augmentation du nombre de repas servis sur certains sites qui s'accompagnera d'un surcoût de la prestation repas.
- Des achats importants d'EPI et de produits d'hygiène pour protéger les équipes sur le terrain.
- Le renforcement de la prestation nettoyage pour assurer l'hygiène sur les sites.

Même si les subventions d'exploitation de l'Association qui couvrent 68% du budget ne sont pas remises en cause par ses financeurs, nous ne savons pas néanmoins à l'heure actuelle la façon dont l'Etat ni les autres financeurs couvriront ces dépenses supplémentaires engendrées par la crise.

Le FOYER s'active donc par ailleurs à développer la collecte de fonds privés.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	309 097		4 669			313 766
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	309 097		4 669			313 766
CORPORELLES						
Terrains	6 794 466					6 794 466
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	16 752 731					16 752 731
Instal technique, matériel outillage industriels	1 207 811		23 116		5 448	1 225 480
Instal., agencement, aménagement divers	15 721 982		387 804			16 109 786
Matériel de transport	454 555		33 025			487 579
Matériel de bureau, mobilier	668 394		132 617		192 355	608 655
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours	41 894		44 672			86 565
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	41 641 832		621 233		197 803	42 065 262
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	3 834 740		10 000			3 844 740
Autres titres immobilisés	13 698 058		2 026 635		3 500 000	12 224 694
Prêts et autres immobilisations financières	5 165 095		40 340		402 910	4 802 525
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	22 697 893		2 076 976		3 902 910	20 871 959
TOTAL	64 648 822		2 702 878		4 100 713	63 250 987

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	148 365	42 596		190 961
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	148 365	42 596		190 961
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	6 501 604	550 635		7 052 239
Instal technique, matériel outillage industriels	960 262	86 935	5 448	1 041 749
Autres Instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport	383 604	25 552		409 156
Matériel de bureau, mobilier	536 305	72 062	189 548	418 819
Emballages récupérables et divers	12 338 218	679 116		13 017 334
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20 719 993	1 414 299	194 996	21 939 296
TOTAL	20 868 358	1 456 895	194 996	22 130 257

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement n des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel durée-autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel durée-autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Filiales et participations

31/12/2019	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés			
1. Filiales (Plus de 50 %)			
SCI CROIX BARRET	284 476	100,00	8 800
SCI LA MAGNANERIE	567 675	99,00	(48 821)
2. Participations (10 à 50 %)			
SAS ENVIE SUD-EST	819 000	10,72	16 000
B. Renseignements globaux			
1. Filiales non reprises en A.			
a) françaises			
b) étrangères			
2. Participations non reprises en A.			
a) françaises			
b) étrangères			

Pour SAS Envie Sud-Est, les informations financières mentionnées correspondent à l'exercice clos au 31/12/2018.

Le poste Immobilisations Financières comprend les prêts effectués aux SCI CROIX BARRET pour 625 000€ et LA MAGNANERIE pour 3 870 587€ au 31/12/2019. Les participations afférentes sont les suivantes :

- SCI LA MAGNANERIE : 999 990€
- SCI CROIX BARRET : 2 800 000€
- SAS ENVIE SUD-EST : 32 250€

Annexe libre

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT LEGS EN COURS - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Valeurs mobilières de placement

Livret CSL Associatis	1 177 972
Livret SG	531 535
Livret CIC	547 487
Livret BRA	10 086
Livret A Caisse Epargne	85 146
Total	2 352 226

Legs et donation en cours

Néant

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont reprises au fur et à mesure du plan d'amortissement des immobilisations qu'elles financent.

Subventions	Montant brut	QP de la subvention reprise	Subvention nette
GRAND LYON AGAPE	224 453,20	65 275,10	159 178,10
GRAND LYON HORTENSIA	248 059,00	181 755,70	66 303,30
ETAT VILLEFRANCHE	185 366,00	119 903,56	65 462,44
METROPOLE LYON	15 000,00	2 838,00	12 162,00
AMALLIA AGAPE	75 000,00	21 811,38	53 188,62
ETAT / DDT AGAPE	316 400,80	92 015,20	224 385,60
LYON AGAPE	44 175,60	12 847,09	31 328,51
REGION / AGAPE	146 003,55	42 460,53	103 543,02
DIRECCTE	30 102,00	10 676,00	19 426,00
TRACABILITE	35 000,00	8 166,67	26 833,33
TOTAL	1 319 560,15	557 749,23	761 810,92

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

		31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	4 500 651	401 471	4 099 180
	Autres immobilisations financières	301 874	301 874	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	164 374	164 374	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	7 853	7 853	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 725	10 725	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	1 142 458	1 142 458	
	Groupe et associés (2)	1 263 009	1 263 009	
	Débiteurs divers	90 854	90 854	
	Charges constatées d'avances	161 072	161 072	
	TOTAL DES CREANCES		7 642 869	3 543 689
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice	401 471		
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	3 721 175	314 752	3 406 424	
	Emprunts et dettes financières divers (1)(2)	51 933	51 933		
	Fournisseurs et comptes rattachés	965 437	965 437		
	Personnel et comptes rattachés	616 985	616 985		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	522 634	522 634		
	Impôts sur les bénéfices	63 121	63 121		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	152 829	152 829		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	267 661	267 661		
	Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 714 971	1 714 971			
TOTAL DES DETTES		8 076 746	4 670 322	3 406 424	
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	301 356			
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Produits à recevoir (avec détail)

	31/12/2019	31/12/2018	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières	229 583	191 666	37 917	19,78
Autres créances clients	721	3 675	(2 954)	-80,37
Autres créances	1 221 461	1 279 201	(57 741)	-4,51
TOTAL	1 451 765	1 474 542	(22 777)	-1,54

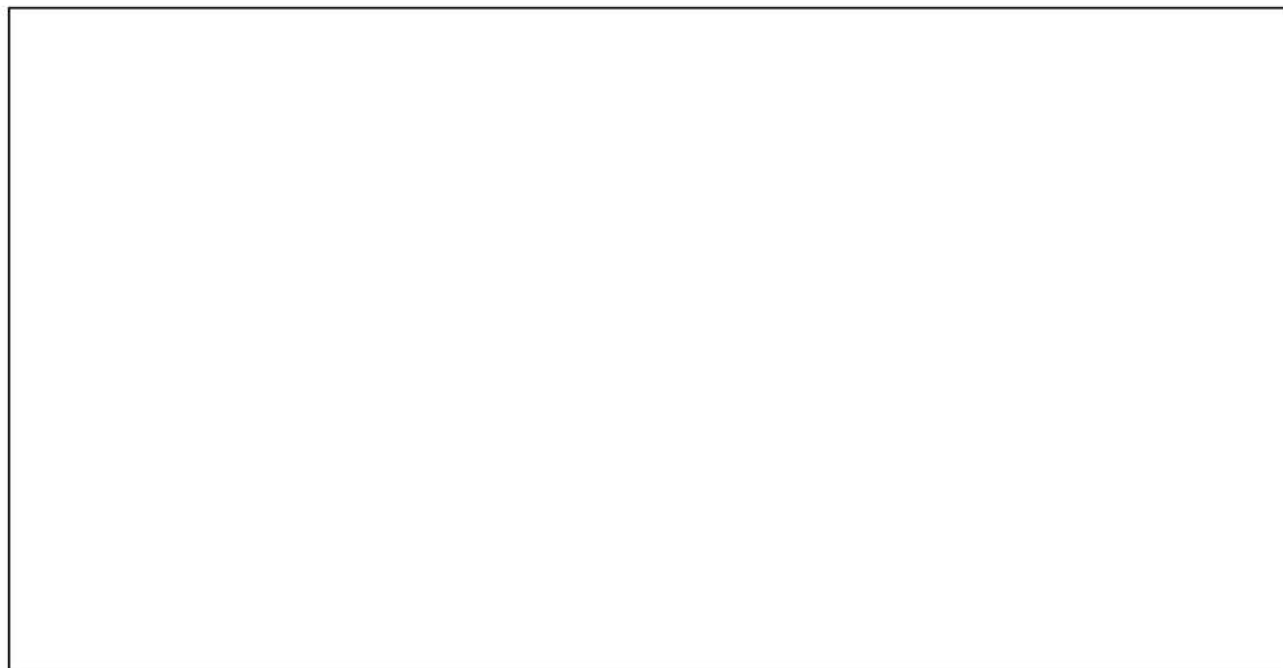


Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré	36 972 683			36 972 683
- Fonds statutaires				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations	232 812			232 812
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables	650 548			650 548
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	6 881 881	532 391		7 414 273
Résultat de l'exercice	532 391	377 442	532 391	377 442
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés	7 622			7 622
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	842 066	13 102	93 357	761 811
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Dépenses refusées par l'autorité de tarification				
Dépenses non opposables au tiers financeurs				
TOTAL	46 120 004	922 935	625 749	46 417 191

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Couverture du besoin en fonds de roulement Provisions pour renouvellement des immobilisations Provisions pour hausse des prix Provisions pour amortissements dérogatoires Réserves des plus-values nette d'actif Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	765 656	16 575	450 269	331 962
	Pour garanties données aux clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations similaires Pour impôts Provisions pour gros entretien et grandes révisions Autres	627 974	32 603	7 420	653 157
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 393 630	49 178	457 689	985 119
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres	14 650	49 642	14 650	49 642
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	14 650	49 642	14 650	49 642
TOTAL GENERAL		1 408 280	98 820	472 339	1 034 761
Dont dotations et reprises { -d'exploitation -financières -exceptionnelles			258 709 16 575	214 704 450 269	

Annexe libre 2

PROVISIONS FONDS DEDIES

Provisions

En application de la recommandation 2013-02 de l'ANC (autorité des normes comptables), une provision pour indemnité de départ à la retraite est évaluée et comptabilisée sur la base des dispositions de l'accord d'entreprise et s'élève à la clôture à 602 937 €.

Les principaux paramètres de cette évaluation sont :

- Méthode : Rétrospective Prorata Temporis
- Taux annuel d'actualisation : 1%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de mortalité retenue : INSEE 2012-2014
- Augmentation moyenne annuelle des salaires : 1%
- Taux des charges sociales : 45%.

La provision pour médaille de travail s'élève à 50 220 €.

Les autres provisions pour risques et charges sont relatives aux différents litiges sociaux.

Fonds dédiés

Le suivi des fonds dédiés existants à l'ouverture de l'exercice est le suivant :

	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Donts fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 dern. ex.
Valorisation des fondés dédiés							
Subvention d'exploitation							
Contributions financières autres oragnismes	150 000,00					150 000,00	
Ressources liées à la générosité du public	639 507,00	0	192 634,00			446 873,00	
TOTAL	789 507,00	0,00	192 634,00	0,00	0,00	596 873,00	

Fonds dédiés

Subventions de fonctionnement affectées - Fonds dédiés	Fonds à engager début de l'exerci	Utilisation en cours d'exercice	sur nouvelles res affectées	engager en fin d'exercice
Fonds affectés investissements	249 757			249 757
Fonds de garantie paiement des loyers	150 000			150 000
Fonds dédiés Arbres 2015-2016 Cuisines	23 563	23 563		
Fonds dédiés Arbres 2016-2017 Familles	200 748	169 071		31 677
Fonds dédiés Arbres 2017-2018	165 439			165 439
Fonds dédiés Arbres 2019 IP			176 464	176 464
Fonds dédiés monde nouveau			10 546	10 546
Totalisation	789 507	192 634	187 010	783 883

Effectif moyen

		31/12/2019	Interne
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		29
	Professions intermédiaires		106
	Employés		139
	Ouvriers		
	TOTAL		274

Selon effectif moyen du personnel en ETP. Dont 169 CDI, 10 CDD et 95 CDDI.

Il est précisé que le Président et les Administrateurs ne sont pas rémunérés.

Rémunérations les plus élevées :

Le montant des 3 plus importantes rémunérations brutes s'élève pour l'année à : 198 743€ .

Ce montant inclut des avantages en nature pour 0 € .

Le montant des 5 plus importantes rémunérations brutes s'élève pour l'année à : 307 748€ .

Ce montant inclut des avantages en nature pour 0 € .

Charges à payer (avec détail)

	31/12/2019	31/12/2018	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		245	(245)	100,0
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	160 091	171 927	(11 836)	-6,88
Dettes fiscales et sociales	1 016 484	994 302	22 182	2,23
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	1 176 574	1 166 473	10 101	0,87

Détails :

Fournisseurs et factures non parvenues :	160 091 €
Provision congés payés :	602 189 €
Charges sociales sur congés à payer :	268 756 €
Provision prime précarité :	12 540 €
Effort construction :	22 908 €
Unifaf - formation salariés :	104 036 €
Charges sociales diverses / Divers :	6 054 €
Total :	1 176 574 €

Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2019	31/12/2018	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	161 072	113 651	47 421	41,72
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	161 072	113 651	47 421	41,72



Produits constatés d'avance (avec détail)

	31/12/2019	31/12/2018	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	1 714 971	1 175 199	539 772	45,93
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL	1 714 971	1 175 199	539 772	45,93



Ventilation du chiffre d'affaires

		31/12/2019
Chiffre d'affaires par secteur d'activité		4 066 378
Ventes de marchandises		3 298 132
RECETTES TRI TEXTILES	43 042	
RECETTES TRI OBJETS	66 196	
RECETTES BRIC A BRAC TOULON	162 218	
RECETTES BRIC A BRAC VAISE	1 441 043	
RECETTES JOURNEES D ENTRAIDE	294 940	
RECETTES BRIC A BRAC CROIX-ROU	195 713	
RECETTES BB DECINES	274 656	
RECETTES BRIC A BRAC OULLINS	271 507	
RECETTES BB VILLEFRANCHE	313 320	
PRODUITS LOCATIFS REGIE ST LOU	79 580	
LOYERS 27 RUE CHALOPIN	4 531	
LOYERS AGAPE ALLIADE	85 818	
RECETTES DIVERSES	65 568	
Production vendue Services		768 246
RECETTES ACTIVITES & SEJOURS F	2 082	
RECETTES ANIMATION FAMILLES 20	1 146	
APL LOGEMENT D'ABORD	1 475	
RECETTES AGAPE CHU	2 021	
VENTE REPAS CUISINE	1 166	
RECETTES DARDILLY	196 333	
RECETTES BORDEAUX	38 439	
RECETTES ANTENNE CALUIRE	46 882	
RECETTES ANTENNE VILLEFRANCHE	7 186	
RECETTES CHARDONNIERE - CHRS	104 497	
RECETTES CGR - CHRS	21 961	
RECETTES ACCUEIL ST VINCENT	934	
RECETTES LA RENCONTRE	3 658	
RECETTES MAISON RODOLPHE	15 147	
APL CALUIRE	78 365	
APL - VILLEFRANCHE	10 415	
RECETTES RELAIS SOS	7 553	
RECETTES HORTENSIAIS	112 119	
RECETTES 85 SG	19 097	
RECETTES AGAPE MAISON-RELAIS	54 997	
RECETTES LA CALADE VILLEFRANCH	31 245	
RECETTES CHARDONNIERE - GUBBIO	1 889	
RECETTES CHRS E.PONS	9 638	
Chiffre d'affaires par marché géographique		4 066 378
Chiffre d'affaires FRANCE		4 066 378
RECETTES TRI TEXTILES	43 042	
RECETTES TRI OBJETS	66 196	
RECETTES BRIC A BRAC TOULON	162 218	
RECETTES BRIC A BRAC VAISE	1 441 043	
RECETTES JOURNEES D ENTRAIDE	294 940	
RECETTES BRIC A BRAC CROIX-ROU	195 713	
RECETTES BB DECINES	274 656	
RECETTES BRIC A BRAC OULLINS	271 507	
RECETTES BB VILLEFRANCHE	313 320	

Ventilation du chiffre d'affaires

		31/12/2019
PRODUITS LOCATIFS REGIE ST LOU		79 580
LOYERS 27 RUE CHALOPIN		4 531
LOYERS AGAPE ALLIADE		85 818
RECETTES DIVERSES		65 568
RECETTES ACTIVITES & SEJOURS F		2 082
RECETTES ANIMATION FAMILLES 20		1 146
APL LOGEMENT D'ABORD		1 475
RECETTES AGAPE CHU		2 021
VENTE REPAS CUISINE		1 166
RECETTES DARDILLY		196 333
RECETTES BORDEAUX		38 439
RECETTES ANTENNE CALUIRE		46 882
RECETTES ANTENNE VILLEFRANCHE		7 186
RECETTES CHARDONNIERE - CHRS		104 497
RECETTES CGR - CHRS		21 961
RECETTES ACCUEIL ST VINCENT		934
RECETTES LA RENCONTRE		3 658
RECETTES MAISON RODOLPHE		15 147
APL CALUIRE		78 365
APL - VILLEFRANCHE		10 415
RECETTES RELAIS SOS		7 553
RECETTES HORTENSIAS		112 119
RECETTES 85 SG		19 097
RECETTES AGAPE MAISON-RELAIS		54 997
RECETTES LA CALADE VILLEFRANCH		31 245
RECETTES CHARDONNIERE - GUBBIO		1 889
RECETTES CHRS E.PONS		9 638

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	31/12/2019	31/12/2018	%	%	31/12/2019	31/12/2018	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	21 347	24 934	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	21 347	24 934	00,0	00,0				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	21 347	24 934	00,0	00,0				

--

Produits et Charges exceptionnels

		31/12/2019
Total des produits exceptionnels		5 639 341
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 160 176
LEGS	680 771	
PDTS EXCEPT EXERCICE ANTE	479 405	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		4 028 897
PRODUITS SUR CESSION D AC	1 000	
PRODUIT CESSION IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 920 550	
QUOTE-PART DES SUBVENTIONS	93 357	
REMBOURSEMENTS SINISTRES	13 989	
Reprises sur provisions et transferts de charges		450 269
REPRISE PROVISION RISQUE	450 269	
Total des charges exceptionnelles		3 876 380
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		352 713
PENALITES AMENDES	1 083	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 973	
FRAIS D'OBSEQUES	23 110	
CHARGES EXERCICE ANTERIEU	323 547	
Charges exceptionnelles sur opération en capital		3 507 092
VALEURS COMPT. ELEMENTS ACTIF	239	
VALEUR NETTE DES ACTIFS C	1 629	
VNC DES IMMOB FINANC CEDEES	3 500 000	
CHARGES/SINISTRES	5 224	
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions		16 575
DOT PROV EXCEPTIONNELLE	16 575	
Résultat exceptionnel		1 762 961

Annexe libre

CER – COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES **NOTE DE PRESENTATION**

En 2019, le FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI a choisi d'anticiper les nouvelles dispositions applicables aux entités faisant appel public à la générosité du public, fixées dans le règlement comptable de l'Autorité des normes comptables (ANC) n°2018-066, qui abroge le règlement CRC n° 1999-01 du 16 février 1999 en vigueur à ce jour, pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020. Ce règlement dispose que les structures concernées incluent dans l'annexe de leurs comptes annuels :

- un compte de résultat par origine et destination défini à l'article 432-2 ;
- un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991 défini à l'article 432-17 ;
- et les informations nécessaires à leur bonne compréhension.

CROD – COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Le compte de résultat par origine et destination permet de reprendre l'ensemble des flux du compte de résultat et donc de refléter le modèle économique des entités qui font appel public à la générosité.

C'est une version analytique du compte de résultat par nature, présenté en liste, qui fait apparaître à la fois les données relatives à l'activité globale de l'entité et les ressources et emplois de la générosité publique.

Ce compte est complété par des informations relatives aux contributions volontaires en nature.

CER - COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

Le CER permet de retracer les ressources et les emplois de la seule générosité du public.

L'article 432-18, alinéa 1er du règlement indique que, « à l'exception des informations précisant les ressources reportées liées à la générosité du public non dédiées non utilisées, les informations figurant dans le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991 correspondent strictement aux informations relevant de la générosité du public figurant dans le compte de résultat par origine et destination ».

Le nouveau CER comporte une colonne « Exercice N-1 » permettant de comparer les flux de l'exercice à ceux du précédent. Il intègre à son pied le passage du « stock » d'ouverture au « stock » de clôture des ressources liées à la générosité du public non affectées et non consommées.

Annexe libre

NOTE DE PRESENTATION

1-1 Définition de la GP

Les ressources issues la GP comprennent les dons manuels et legs qu'ils soient « dédiés » ou « non dédiés ». Les dons dédiés comprennent notamment les Arbres de la Solidarité.

La rubrique « Dons manuels » comprend également depuis 2019 - en application de la nouvelle réglementation comptable et conformément à l'article 432-4 - les produits reçus des ventes de dons en nature. On y trouve donc l'ensemble des recettes issues des activités solidaires de l'association.

1-2 Autres ressources

On y détaille les subventions, la participation des usagers, les transferts de charges, les autres ressources d'exploitation, les ressources financières, et les ressources exceptionnelles, tout ceci hors mouvements de fonds dédiés et hors reprises de provisions.

1-3 Missions Sociales

Les missions sociales du FOYER comprennent à la fois les activités d'accueil & hébergement mais également d'insertion professionnelle.

Pour chacune de ces actions, les dépenses reportées comprennent :

- Les coûts directs : salaires, achats, prestations de sécurité, etc.
- Les coûts indirects : fonctions mutualisées (cuisine, entretien, maintenance), quote-part des amortissements liés aux locaux, et des frais de structure.

1-4 Frais de recherche de fonds

Les frais d'appel à la GP représentent les frais engagés pour les envois de mailings, pour les éditions de plaquettes, etc, ainsi que les salaires des 2 personnes concernées. Ils comprennent désormais également les frais de fonctionnement de nos activités solidaires dans la mesure où les recettes de ces dernières sont intégrées dans la GP.

Les charges liées à la recherche de subventions représentent principalement le salaire de la personne en charge des dossiers de subvention.

1-5 Frais de fonctionnement

Toutes les autres dépenses hors fonds dédiés et dotations aux provisions sont incluses dans cette ligne.

1-6 Utilisation des ressources de la GP

Méthode d'affectation de la GP :

- 1) La GP finance les frais de recherche de fonds.
- 2) La GP finance les missions sociales, sauf la part des missions sociales déjà financées par des subventions, ou par des financements « fléchés » (dons dédiés, participations des usagers,

Annexe libre

transferts de charges, dons IFI ...).

3) La GP finance une quote-part des frais de fonctionnement correspondant aux frais de siège (périmètre défini avec la DRDJSCS : fonctions support directement liées à l'activité, hors communication, hors patrimoine).

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	2 019		2 018	
	TOTAL	Générosité du public	TOTAL	Générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
Produits liés à la générosité du public				
Cotisations sans contreparties				
Dons manuels	4 353 248	4 353 248	3 946 186	3 946 186
Legs, donations et assurances-vie	723 429	723 429	1 813 153	1 813 153
Mécénats				
Autres produits liés à la générosité du public				
Produits non liés à la générosité du public				
Cotisations avec contreparties				
Parrainages des entreprises				
Contributions financières sans contrepartie				
Autres produits non liés à la générosité du public	2 538 641		1 560 626	
Concours financiers publics et subventions d'exploitation	13 015 310		12 732 317	
Reprises sur provisions et dépréciations	1 054 897	264 071	255 699	74 607
Utilisation des fonds dédiés antérieurs	623 242	623 242	1 341 113	1 341 113
Total 1	22 308 768	5 963 991	21 649 094	7 175 059
CHARGES PAR DESTINATION				
Missions sociales en France				
Actions réalisées France	18 888 364	4 728 292	17 882 802	5 217 757
Versements à un organisme central ou autres organismes France				
Missions sociales à l'étranger				
Actions réalisées étranger				
Versements à un organisme central ou autres organismes étranger				
Frais de recherche de fonds				
Frais d'appel à la générosité du public	1 362 795	1 362 795	1 250 809	1 250 809
Frais de recherche d'autres ressources	71 050		70 000	
Frais de fonctionnement	1 270 713	318 095	1 376 222	401 547
Dotations aux provisions	98 820	24 737	198 940	58 046
Impôts Sociétés	63 121		72 492	
Report en fonds dédiés de l'exercice	176 464	176 464	265 439	265 439
Total 2	21 931 326	6 610 384	21 116 703	7 193 598
EXCEDENT OU DEFICIT	377 442	-646 393	532 391	-18 539

Annexe libre

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE PRODUITS PAR ORIGINE	2 019		2 018	
	TOTAL	Générosité du public	TOTAL	Générosité du public
Contributions volontaires liées à la générosité du public				
Bénévolat	6 476 900	6 476 900	7 742 035	7 742 035
Prestations en nature				
Dons en nature	862 045	862 045	2 041 380	2 041 380
Contributions volontaires non liées à la générosité du public				
Concours publics en nature				
Prestations en nature (public)				
Dons en nature (public)				
Total	7 338 945	7 338 945	9 783 415	9 783 415
CHARGES PAR DESTINATION				
Contributions volontaires aux missions sociales				
Réalisées en France	7 338 945	7 338 945	9 783 415	9 783 415
Réalisées à l'étranger				
Contributions volontaires à la recherche de fonds				
Total	7 338 945	7 338 945	9 783 415	9 783 415

Annexe libre

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES collectées auprès du public	2 019	2 018	2 017
EMPLOIS PAR DESTINATION			
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
MISSIONS SOCIALES			
Actions réalisées France	4 728 292	5 217 757	5 872 428
Versements à un organisme central ou autres organismes France			
Actions réalisées étranger			
Versements à un organisme central ou autres organismes étranger			
FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			
Frais d'appel à la générosité du public	1 362 795	1 250 809	349 000
Frais de recherche d'autres ressources			
Frais de fonctionnement	318 095	401 547	625 719
TOTAL DES EMPLOIS	6 409 183	6 870 113	6 847 147
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	24 737	58 046	54 084
REPORT DE FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	176 464	265 439	265 518
TOTAL 1	6 610 384	7 193 598	7 166 748
	2 019	2 018	2 017
RESSOURCES PAR ORIGINE			
RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC			
Cotisations sans contreparties			
Dons manuels	4 353 248	3 946 186	4 177 332
Mécénats			
Legs donations et assurances-vie	723 429	1 813 153	1 228 142
Autres ressources liées à la générosité du public			
REPRISES PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	264 071	74 607	114 474
UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	623 242	1 341 113	704 074
TOTAL 2	5 963 991	7 175 059	6 224 022
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	-905 256	-942 726	
Plus ou moins résultat générosité du public	-646 393	-18 539	-942 726
Moins investissements plus desinvestissements nets financés par la générosité du public	668 075	56 010	
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	-883 574	-905 256	-942 726

Annexe libre

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2 019	2 018	2 017
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
Contributions volontaires en France	6 591 527	7 338 945	9 783 415
Contributions volontaires à l'étranger			
Contributions volontaires à la recherche de fonds			
Contributions volontaires au fonctionnement			
TOTAL	6 591 527	7 338 945	9 783 415
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
Bénévolat	5 174 201	6 476 900	7 742 035
Prestation de services en nature			
Dons en nature	1 417 326	862 045	2 041 380
TOTAL	6 591 527	7 338 945	9 783 415

FOYER NOTRE DAME DES SANS

ABRI

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

3 rue Père Chevrier

69007 LYON

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'assemblée générale relatives à l'approbation des
comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

FOYER NOTRE DAME DES SANS ABRI

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

3 rue Père Chevrier
69007 LYON

Rapport spéciale du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'assemblée générale relatives à l'approbation
des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Aux membres de l'association FOYER NOTRE DAME DES SANS ABRI,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association et en réponse à votre demande, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.612-5 du code de commerce.

Lyon, le 11 mai 2020

Le commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES



Nathalie LORENZO CASQUET